



**Pour publication immédiate**

## **Les commissions des accidents du travail des Maritimes financent des cours en médecine du travail à la Dalhousie University**

**Saint John (N.-B.) :** Grâce à une alliance stratégique entre Travail sécuritaire NB, les commissions des accidents du travail de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que la Dalhousie University, les médecins des provinces Maritimes ont maintenant accès à des cours en ligne dans le secteur de la médecine du travail.

« Étant donné qu'il n'y a aucun programme de formation générale en médecine du travail à l'est de Toronto, cette alliance, en plus de l'établissement d'une chaire de recherche en médecine du travail à la faculté de médecine de la Dalhousie University à Saint John, aidera à assurer les meilleures pratiques en gestion de l'incapacité au travail et en reprise du travail », a affirmé la présidente du conseil d'administration de Travail sécuritaire NB, Sharon Tucker, au nom des trois commissions des Maritimes.

Dans le cadre de l'Alliance maritime de la formation médicale continue en médecine du travail, on offrira des cours non seulement aux médecins, mais également à tout intervenant ayant un intérêt direct dans la médecine du travail, notamment les ergothérapeutes, les physiothérapeutes, les responsables de cas, les travailleurs et les employeurs. Puisque les cours sont offerts en ligne, ils sont facilement accessibles en tout temps.

« Cette importante initiative aidera à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles; éliminera les obstacles à la reprise du travail; et assurera que les travailleurs blessés sont en mesure de travailler, de façon à ce qu'ils puissent avoir la qualité de vie qu'ils méritent », M<sup>me</sup> Tucker a expliqué.

Les trois commissions des accidents du travail des Maritimes financeront les cours, tandis que le département de formation médicale continue de la Dalhousie University élaborera les cours, et les accueillera et les maintiendra sur son site Web. Les cours sont agréés, c'est-à-dire que les médecins de famille des provinces Maritimes obtiendront des crédits de formation médicale continue. On s'attend à ce que le premier cours, qui portera sur les problèmes relatifs aux congés de maladie prescrits, soit offert plus tard cet automne. Bien que ce soit le premier cours élaboré de façon conjointe, il s'agit du neuvième cours offert par l'Alliance, puisque le d<sup>r</sup> Eric Gozna de Travail sécuritaire NB avait préparé les huit autres.

### **Pour renseignements :**

Beverly Stears  
Responsable des Communications  
par intérim  
Travail sécuritaire NB  
506 632-2828

Julie Trites  
Conseillère en communications  
Workers' Compensation Board of  
Nova Scotia  
902 491-8110

Bonnie Blakney  
Directrice du développement  
organisationnel  
Workers Compensation Board of PEI  
902 620-3478